

# Compte-rendu du Conseil de Quartier GARE

## Réunion du 22 mai 2017

Début de la réunion à 18 h 30

**Initialement prévue le 8 juin, cette réunion a été avancée au 22 mai.**

La Mairie de Fonsorbes formulait 2 propositions (ce sont les 2 premiers points qui suivent) = il était donc urgent d'avancer la date, car Mme le Maire souhaitait prendre l'avis de notre Comité avant de mettre en place une mesure qui devait accompagner la fête de Fonsorbes début juin.

**Bureau du Conseil présent (3)** : Brunel Alain et Piquemal Richard (co-présidents), Pipo Danielle (secrétaire)

**Membres présents (19)** : Beaufort Magali, Pujol Michèle, Roche Renée, Guijarro Agnès, Lopez Delphine, Oberdorff Sophie, Bérard Philippe, Perez Florence, Cazaubon Bertrand, Pujol Fernand, Gil Jean, Parapel Thierry, Roche Philippe, Pipo Yves, Pujol Fernand, Puyjalon François, Jamet Jean-Christophe, Viguier Daniel, Viou Pascal.

**Membres du Comité de quartier Mairie (4)** : Bonnet, Baquié, Méchain, Daubèze

**Absents excusés** : Bérard Séverine, Marnac Sandrine, Rogalle François, Huet Claude

**Représentants de la Mairie (2)** : Mme Siméon Françoise (Maire de Fonsorbes), Mr Séverac Arnaud (référént mairie)

### **Points abordés**

#### **1/ Création d'une déviation temporaire par le chemin des Carrelasses :**

Cette question mise en discussion par les participants de la Mairie (Mme Siméon/maire et Mr Séverac/référént) mettait en évidence **la possibilité de «réouverture» du chemin des Carrelasses dans son intégralité** afin de délester la circulation lors de la fête (début juin sur 1 semaine), ainsi que du carnaval.

Après concertation de l'ensemble des participants du comité, **cette proposition a été formellement rejetée** ; les raisons invoquées sont : crainte pour la sécurité des résidents, et remise en question d'un engagement pris sur la fermeture du chemin par la Mairie. La décision est donc de rester sur le plan de circulation déjà défini : validation par Mme le Maire.

#### **2/ Confection d'une aire sportive et d'un bassin de rétention sur l'actuel terrain de football, situé à l'angle de la rue des Jardins et de l'avenue de la Gare :**

Mme le Maire, réaffirmant la volonté de garder cet espace non constructible, propose la création d'une aire d'activités de loisirs en libre accès ainsi qu'un bassin de rétention d'eau afin d'éviter le risque d'inondation des habitations des lotissements environnants lors de fortes pluies (problème soulevé à plusieurs reprises lors de précédentes réunions du comité).

Dans un premier temps, la création d'une aire de fitness est en cours de réalisation.

Plusieurs autres projets sont à l'étude : front Ball (pelote basque), mini terrain de foot, piste BMX incluant le bassin de rétention pour un coût total de 123 000 euros. Le mur (front ball) n'a pas l'assentiment des membres du Comité à cause du bruit qu'il va générer.

Ci-joint un plan d'ensemble de ce projet

### **3/ Où en est le nouveau PLU ?**

Mme le Maire nous a communiqué qu'une réunion publique a eu lieu avec tous les services impliqués.

La volonté affichée par la municipalité est de limiter la croissance démographique de la commune à 2500 habitants en plus sur 10 ans. Au vu des enjeux économiques, Mme le Maire nous précise qu'il y aura concertation des habitants sur les divers projets en cours : aménagement et embellissement du centre-ville. Plusieurs aides d'agences urbaines gratuites ont été sollicités afin d'évaluer au mieux ces projets.

En ce qui concerne les logements sociaux, la capacité actuelle est de 13%. Le quota de la commune de Fonsorbes devrait être, au terme de la loi, de 20 %. Mme Siméon nous a indiqué qu'au vu de l'effort consenti par la municipalité, aucune pénalité ne sera exigée par les services compétents.

### **4/ Où en est l'abattage des arbres, derrière le terrain de tennis et l'impasse des tilleuls ?**

Le référent, Mr Séverac, a bien pris note des divers problèmes soulevés par les résidents à savoir la nécessité d'élaguer les arbres dans l'impasse, de ramassage des feuilles (celles-ci obstruent les bouches d'égout et s'amoncellent devant l'entrée des habitations) ainsi que l'abattage des arbres et enlèvements de ceux déjà abattus par les riverains dans la zone longeant le tennis. Cette information sera communiquée au service technique.

De plus, Mr Séverac souligne le fait que toute personne désireuse de rentrer en contact avec un service compétent, peut le faire par le biais du site de la maire de Fonsorbes.

### **5/ Où en est le nouveau plan de circulation ?**

Comme dit au précédent conseil de quartier, diverses études sont en cours. Mme le Maire nous a affirmé que leurs conclusions devraient être rendues vers Septembre ou Octobre.

### **6/ Peut-il être envisagé de distribuer des containers « déchets verts » ?**

Une expérimentation a été mise en place par Muret ainsi qu'à un quartier de Labarthe sur Lèze. Ce sont des containers pour des petites surfaces. Mme le Maire envisage la possibilité que cela puisse se faire sur la commune. Elle en prend note.

**Le comité du quartier remercie la présence de Mme le Maire. La prochaine réunion est prévue pour 18 h 30, le jeudi 21 septembre 2017.**

Fin de la réunion à 20 h 15

Les représentants du quartier Gare : D.Pipo/A.Brunel/R.Piquemal

# Schéma provisoire d'aménagement du terrain de foot

